

23 Mar 2024 -12:54

Appartient à Conseil des ministres du 22 mars 2024

Audit de la Cour des comptes sur les nouvelles prisons : réponses de la Régie des bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a approuvé un plan d'action répondant aux recommandations formulées par la Cour des comptes dans l'audit de juin 2023 intitulé "De nouvelles prisons en partenariats public-privé".

Ce plan d'action vise à :

- mettre en place les mesures et actions émises par la Régie des Bâtiments afin de répondre favorablement aux recommandations de la Cour des comptes, dont notamment :
 - le renforcement du personnel grâce aux moyens budgétaires dégagés
 - la modernisation de sa structure en poursuivant la modification de son organisation sous forme de matrice forte
 - la poursuite du développement d'un instrument de gestion unique pour ses bâtiments et en développant un protocole d'accord entre la Régie des Bâtiments et les services occupants
- se concerter avec la Défense et le SPF Finances, dans le cadre des projets DRFM, afin d'élaborer un modèle de « Value for Money » (tronc commun) qui sera débattu avec l'Inspection des Finances et la Cour des comptes

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be